

La Suisse est née d'une idée

Autor(en): **Dupont, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **19 (1973)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse est née d'une idée

Ne disposant pas de suffisamment de place dans nos précédents numéros, nous publions seulement aujourd'hui le discours de notre ambassadeur, M. Pierre Dupont, prononcé à Jouy-en-Josas. Vu son importance et son actualité, nous pensons qu'il intéressera tous ceux qui n'ont pu participer à cette très belle fête réunissant près de 2 000 personnes et où, pour la première fois, un culte œcuménique fut célébré, tout comme à St Gall, lors du Congrès des Suisses de l'étranger.

**

En marge des jeux et distractions, nous avons organisé un concours de dessins qui obtint un grand succès. Nous sommes heureux de publier le Premier Prix et ceux qui ont retenu l'attention de notre jury composé de MM. F. Dubois, attaché culturel, E. Leuba, président de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses de Paris, et C. Silvagni, peintre et écrivain.

La Rédaction.

Mes chers compatriotes,

Je suis heureux de constater, une fois de plus, que, très nombreux, vous avez répondu à l'appel de la Fédération des Sociétés suisses de Paris pour célébrer l'anniversaire du Pacte de 1291.

Nos amis français, notamment ceux de l'Association des Prisonniers de guerre internés en Suisse, et nos compatriotes venus de Suisse, parmi lesquels la Chorale de Prilly, nous font le plaisir de se joindre à nous en cette belle journée. A tous j'adresse des vœux chaleureux de bienvenue.

La Suisse est née d'une idée

Penchons-nous ensemble aujourd'hui sur la mission et le rôle de notre pays dans le monde actuel. Au point de départ de notre réflexion, je rappellerai cette évidence, parfois négligée : plus qu'un autre Etat d'Europe sans doute, la Suisse est née d'une idée. Toute la trame de notre histoire procède de cette origine idéale, qui fait à la fois notre force et notre fragilité.

Une première remarque s'impose : pour qu'une idée éclore sous la féodalité trouve encore force et vigueur à l'âge électronique, il faut qu'elle ait en elle, non seulement une valeur transcendante, mais un singulier pouvoir d'adaptation.

Quelle est donc cette certaine idée de la Suisse, que nous ont transmise nos ancêtres comme un flambeau ? Au point de départ, c'est celle de **liberté**. Elle a d'abord revêtu la forme d'une réaction quasi spontanée contre l'emprise étrangère. Puis, elle est apparue comme un principe d'organisation interne. Elle est devenue, enfin, le sens de notre mission dans le monde. Bien que ces trois étapes de l'idée de liberté se soient développées progressivement, il ne fait pas de doute qu'elles existaient en germe dès l'origine. En effet, peut-on s'imaginer que la seule

nécessité de s'unir contre les empiètements de la Maison de Habsbourg aurait pu suffire à cimenter l'union des premiers cantons suisses, si ceux-ci n'avaient pas partagé la même conception de leur vie communautaire ? Comment penser enfin que l'existence de la Confédération, située en ce carrefour des routes européennes avec le contrôle de l'axe jugulaire de la liaison transalpine, aurait pu subsister s'il n'y allait pas déjà de l'intérêt de l'Europe ? Développons quelques-unes de ces considérations, puis nous en suivrons le cheminement à travers l'Histoire.

Nous tirons de notre origine idéale à la fois notre force et notre fragilité. Notre **force** d'abord, car le concept sur lequel s'est constitué, s'est développé, a prospéré l'Etat suisse, constitue — les siècles l'ont prouvé — un ciment d'une remarquable solidité. Mais à condition que nous restions toujours conscients des disciplines, des exigences, et parfois des sacrifices qu'il peut exiger. Notre **fragilité** aussi, car ce principe d'unité, d'essence morale, ne s'accompagne pas d'une poussée unitaire de la langue, de la race, bientôt de la religion et de la géographie : chez nous, les fleuves eux-mêmes prennent des directions centrifuges. C'est pourquoi en Suisse, à la différence de ce qui s'est passé dans la plupart des autres pays d'Europe, la nation n'a pas préexisté à l'Etat, ne l'a pas étayé ensuite pour se confondre avec lui.

Le pouvoir d'adaptation

J'ai parlé du **pouvoir d'adaptation** de l'idée suisse. S'adapter, c'est, en effet, le maître mot de notre Histoire. Quand nous portons sur notre pays un regard embrassant son développement des origines à nos jours, nous sommes émerveillés par les qualités de souplesse dans la continuité, c'est-à-dire précisément d'adaptation, dont nos prédécesseurs ont su faire preuve. Imposer l'indépendance et la liberté dans

un milieu hostile à une telle attitude, considérée à l'époque comme révolutionnaire, ou du moins intempestive, demandait autant de courage que de souplesse.

S'adapter, ce fut d'abord assumer l'indépendance, l'imposer, la défendre contre des forces contraires, la rendre crédible.

Ensuite, quant au XVI^e siècle fut brisée l'unité de la Chrétienté et que la ligne de partage des confessions eut traversé la Confédération de part en part, l'adaptation lui a commandé un repli sur elle-même pour parer au risque de dislocation. Nous nous trouvons ici au point de départ de la neutralité suisse. Il s'agissait d'éviter que les cantons ne s'alignent au gré de leur allégeance religieuse dans les guerres qui ravageaient l'Europe. La plus grande épreuve fut à cet égard la guerre de Trente Ans. Ce n'est pas par hasard que les traités de Westphalie — qui en marquèrent la conclusion — consacrèrent l'indépendance pleine et entière de la Confédération. Notons ici que la notion de neutralité est imbriquée dans celle d'indépendance de la Confédération et nous y retrouvons les trois idées dont je vous parlais tout à l'heure.

L'adaptation dont surent faire preuve nos ancêtres présente un autre aspect : il s'agit de la manière dont ils parvinrent, paradoxalement d'ailleurs, à tirer avantage de l'inexistence de nos ressources naturelles au profit de la prospérité nationale.

En effet, bien avant que les Constitutions du XIX^e siècle n'en fassent un des objectifs de notre politique, la prospérité générale a été l'un des soucis majeurs affronté par notre pays. Comment a-t-il pu, encore une fois, n'ayant ni richesse naturelle ni grands espaces ni accès à la mer, réussir une telle gageure ? C'est que l'état de dénuement auquel les circonstances l'accablèrent a développé par réaction des qualités transcendant cette situation. Ce que la nature ne leur avait pas donné, les Suisses l'ont conquis par leur travail et leur esprit d'entreprise.

Les échanges que nous entretenons avec le monde et qui représentent 40 % de notre produit national brut, les mouvements de marchandises, les exportations de matière grise (le known-how, comme on dit), tout cela, certes, ne s'est pas improvisé en un jour. C'est peut-être pour cette raison que, dès les premiers siècles de notre Histoire, nos prédécesseurs éprouvèrent une véritable vocation pour les voyages lointains et le commerce international.

Pendant longtemps, notre développement national s'est poursuivi parallèlement à celui de l'Europe occidentale, dont, faut-il le rappeler, nous avons toujours partagé les vicissitudes pour le meilleur et pour le pire.

Mais aujourd'hui, l'époque requiert de nous bien davantage : dans un monde

éclaté, remis en question, dont le processus de mutation prend un rythme accéléré, nous devons déployer des ressources inédites de souplesse, de courage et surtout d'imagination, si nous voulons conférer au développement de notre société une éthique conforme à nos traditions.

Sur le plan extérieur, nous devons prendre de plus en plus nettement conscience que nous n'avons pas la maîtrise totale des décisions qui nous concernent. Le Conseil fédéral ne rappelait-il pas récemment que l'interdépendance est dans tous les domaines un fait de notre temps ?

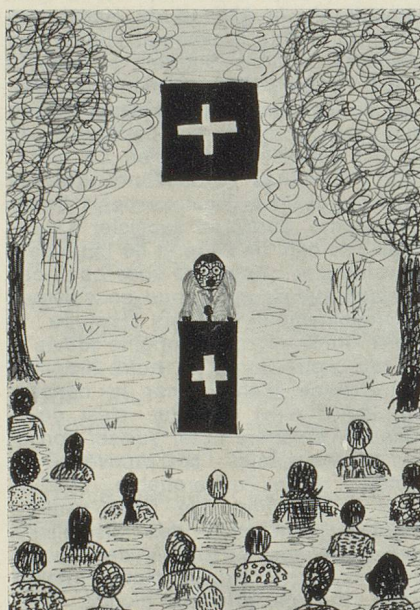
Comme toujours, il nous faut dégager un compromis entre la prudence et l'audace, c'est-à-dire entre ce qu'il est juste de conserver et tout ce qu'il nous faut rénover. Ici encore doit jouer cette faculté d'adaptation dont surent faire preuve nos ancêtres. C'est précisément ce qui nous permet d'envisager avec un optimisme confiant le franchissement de la phase délicate dans laquelle nous nous trouvons tous engagés aujourd'hui.

Ainsi en va-t-il des accords récemment passés avec la Communauté Economique Européenne et, demain, de la décision que prendra le peuple suisse quant à notre position à l'égard de l'Organisation des Nations Unies. Vous connaissez les données essentielles de ces problèmes qui sont de concilier une adhésion éventuelle de notre part à l'O.N.U. avec les exigences de notre neutralité permanente.

Puisqu'il est question de neutralité, j'en profite pour vous rappeler que ce concept signifie de moins en moins un repliement sur nous-mêmes, mais une disponibilité à faire bénéficier la communauté internationale des avantages particuliers que cette même neutralité nous a procurés. Un exemple tout récent en est la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe. Ce projet vient d'être discuté à Helsinki au cours du premier semestre par les ambassadeurs de tous les pays du continent, en poste. Notre délégation, dirigée par l'ambassadeur Samuel Campiche, a joué un rôle important, utile et remarqué tout au long de ces préliminaires. L'occasion était bonne, en effet, pour notre diplomatie, de rappeler à l'égard des tendances antagonistes les principes d'indépendance auxquels nous sommes attachés. Désireux, en outre, de ne pas se cantonner sur le plan théorique, notre délégation a soumis un projet concret bien articulé de règlement pacifique des différends. Nous partons, en effet, de l'idée que l'interdiction du recours à la force n'exclut pas en soi que naissent des conflits. Force est donc de prévoir un moyen de les régler. A cette fin, le Conseil fédéral a mis sur le chantier un système de règlement. Il s'inscrit dans la ligne des efforts déployés depuis un demi-siècle en faveur des procédures de

bons offices, de conciliation, d'arbitrage, de juridiction internationale et de tous autres moyens de règlement pacifique des différends.

Il est un autre problème à l'égard duquel doit s'exercer notre faculté d'adaptation. Est-il possible de concilier la croissance économique, source de bien-être, avec la nécessité de fixer des limites au matérialisme qui aboutit à la destruction de l'environnement et à la mise en péril de la vie ? Comment régler une expansion qui reste à la taille de l'homme, tout en maintenant la prospérité générale ? Comment assurer, par exemple, le plein emploi, tout en jugulant les tendances inflationnistes auxquelles sont soumises si brutalement nos économies, limiter les effets sociaux des fusions d'entreprises, former les travailleurs qualifiés dont nous avons un urgent besoin, donner à la jeunesse la possibilité de coopérer au renouvellement de notre société ?



1) Dessin de Barbara Kaufmann, 11 ans. Déjà le sens de l'humour !

Le catalogue des questions est inépuisable. Toutes se posent en même temps, toutes ont entre elles des liens ténus. A vrai dire, la tâche est énorme. Elle ne saurait être l'œuvre de quelques-uns. Elle demande impérativement la collaboration de tous.

Il ne s'agit pas seulement d'une coopération matérielle à l'effort commun, mais d'une véritable transformation des esprits.

Reprocher à l'Etat de trop intervenir et faire de plus en plus appel à lui, lui mesurer les moyens et augmenter ses charges, lui demander simultanément de garantir le plein emploi et la stabilité des prix, l'économie libérale, le droit à l'instruction et à la culture,

telle est l'attitude qui se développe sous nos yeux.

Ces désirs contradictoires ont une source commune dans un mal qui gagne du terrain : la diminution du sens civique. Tout le monde s'accorde à évoquer une économie à la mesure de l'homme. Tout un chacun déplore les effets d'un matérialisme outrancier et vante les mérites d'une société qui reconnaîtrait la primauté des valeurs spirituelles. Personne ne met en cause la nécessité de créer plus de justice sociale, de faire accéder au bien-être les personnes âgées et les plus défavorisées restées en marge des bienfaits de l'expansion. Enfin, qui ne voit les menaces qui pèsent sur notre environnement ?

Dans l'analyse de la situation et dans l'énoncé des remèdes à lui appliquer, l'accord est donc unanime. Mais, dans la pratique, chacun estime qu'il appartient au voisin de commencer ou s'en remet à l'Etat du soin d'entreprendre les réformes.

Tout tient à un égoïsme dont les effets galopants gagnent non seulement les citoyens, mais les structures.

Défense des privilèges, âpre conquête des avantages immédiats, lutte pour étendre l'influence, voilà les termes dans lesquels tend à se réduire l'activité des hommes et des groupes. Leur proche horizon, leurs tracés quotidiens dissimulent à leurs yeux un objectif plus exaltant : l'adaptation de la Suisse à notre temps.

Le Conseil fédéral a élaboré dans les « grandes lignes de la politique gouvernementale pendant la législature 1971-1975 » un véritable programme pour parvenir à un tel *aggiornamento*. Je vous en ai parlé l'année dernière. De nombreuses mesures ont déjà vu le jour, d'autres sont en cours de réalisation.

Nos autorités misent sur le sens civique de chacun. Elles ont besoin de tous pour créer une société où l'ordre qualitatif primera le quantitatif. Plus qu'une transformation pure et simple des structures, il y faut une adhésion de l'esprit et du cœur.

Les Suisses de France ne sont jamais restés sourds à un tel appel. Demain comme hier, ils sauront y répondre avec enthousiasme.

C'est donc le vœu ardent que je forme, mes chers compatriotes.

(Suivent les remerciements à tous ceux qui, année après année, se dévouent pour que cette fête soit une réussite et les vœux de bienvenue à notre nouveau consul et à Mme R. du Plessis.) Et notre ambassadeur termina ce discours de haute tenue par ces mots : Adressons nos vœux à nos hautes autorités et, dans un même sentiment d'affection et de reconnaissance, unissons dans nos pensées ferventes notre chère Patrie et notre beau pays d'accueil, la France. Pierre DUPONT.

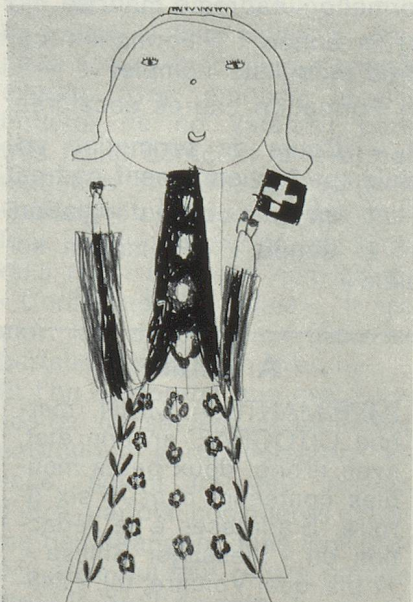
les dessins sélectionnés par notre jury



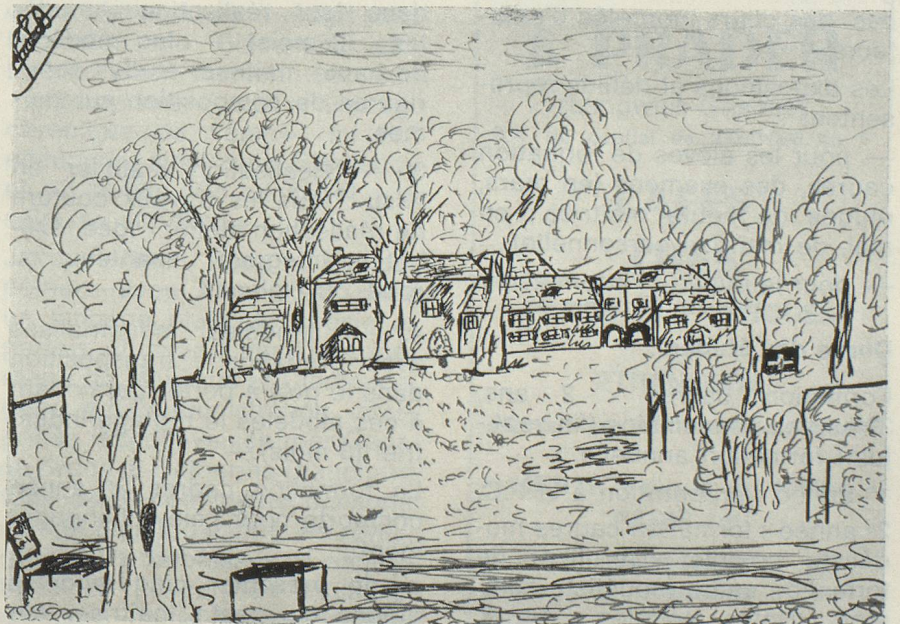
2) Dessin de Christophe Schwiller, 7 ans.



3) Dessin de Gisèle Cuennet.



4) Dessin de Anne-Olga Marquetet.



5) Dessin de Patrick Michel, 14 ans 1/2.